

LA MESURE ET LA VALORISATION DU TRAVAIL DE SOINS NON RÉMUNÉRÉ AU MALI

RÉSUMÉ

Cette note de politique présente les résultats d'une étude¹ réalisée par l'Observatoire National du Dividende Démographique en 2022 qui évalue la pauvreté en temps de soins et travail domestique non rémunérés pour les femmes et les hommes au Mali. En moyenne, les femmes effectuent près de 4 fois plus de travaux domestiques et soins non rémunérés que les hommes. L'étude révèle que les femmes contribuent à 80 % de la production de temps de travail domestique, limitant fortement le temps dont elles disposent pour contribuer au travail rémunéré, poursuivre des études ou pour les loisirs. Cependant, s'il était pris en compte, le travail de soins non rémunéré des femmes aurait représenté 17,6 % du PIB du pays en 2019. La note se termine par une série de recommandations pour reconnaître, réduire et redistribuer le travail de soins non rémunéré au Mali.

INTRODUCTION

Les travaux domestiques et soins non rémunérés sont essentiels au fonctionnement des économies, des sociétés, des individus et des familles, sans lesquels ils ne pourraient pas survivre et prospérer. Partout dans le monde, les individus passent beaucoup de temps à cuisiner, à faire le ménage, à chercher de l'eau et du bois et à s'occuper des enfants et des personnes âgées au sein des ménages ou des communautés. Du fait de la répartition sociale du travail, les hommes sont plus présents dans les activités génératrices de revenus, alors que les femmes sont cantonnées aux tâches domestiques non rémunérées, aux soins personnels et aux cultures vivrières de subsistance. À l'échelle mondiale, les femmes consacrent près de 4 fois plus de temps que les hommes au travail de soins non rémunéré². Ce temps consacré par les femmes aux travaux domestiques et soins non rémunérés n'est plus disponible pour être consacré à des activités génératrices de revenu.

Ces activités domestiques et de soins non rémunérées ne sont pas prises en compte dans la comptabilité nationale classique ni dans le calcul du Produit Intérieur Brut (PIB). Au Mali, la contribution économique des femmes au bien-être est largement sous-estimée. Alors que les femmes ne produisaient que 20 % des revenus du travail rémunéré en 2019, elles contribuaient à 80 % de la production de temps de travail de soins non rémunéré.

L'inclusion de la valeur du temps consacré aux travaux domestiques et soins non rémunérés dans la comptabilisation nationale constitue une première étape vers l'égalité des sexes

et la réalisation des Objectifs de Développement Durable, en particulier la cible 5.4 « Faire une place aux soins et travaux domestiques non rémunérés et les valoriser, par l'apport de services publics, d'infrastructures et de politiques de protection sociale et la promotion du partage des responsabilités dans le ménage et la famille, en fonction du contexte national ». Avoir des statistiques sur le temps que les femmes consacrent aux soins et aux tâches domestiques permet de comprendre les contraintes auxquelles elles sont confrontées pour améliorer leur participation au marché du travail, mais aussi de comprendre les facteurs qui limitent l'accès des filles à l'éducation.

Les travaux domestiques et soins non rémunérés et leurs implications (pour le bien-être des membres du ménage et de la communauté et pour les politiques publiques) ont reçu peu d'attention dans la recherche au Mali. À travers cette note, ONU Femmes contribue à combler un important déficit de connaissances sur les travaux domestiques et soins non rémunérés au Mali en résumant les conclusions d'une étude inédite réalisée par l'Observatoire National du Dividende Démographique. L'étude mesure le temps consacré aux travaux domestiques et soins non rémunérés par les membres du ménage - hommes, femmes, enfants et personnes âgées - et leur contribution respective au PIB si ces activités étaient valorisées en tant que travail rémunéré. Cette note fournit également des recommandations politiques pour promouvoir des réformes globales adaptées aux soins dans le pays.

Définitions clés

Les travaux domestiques et soins non rémunérés³ : tous les services non rémunérés fournis par des individus au sein d'un ménage ou d'une communauté au profit de ses membres, y compris les soins aux personnes et le travail domestique.

- **Les activités domestiques (soins indirects)** comprennent la cuisine et la préparation des aliments, le nettoyage, la lessive et la collecte d'eau et de combustible.
- **Les soins aux personnes (soins directs)**⁴ impliquent des contacts personnels et souvent émotionnels directs ou en face à face, comme nourrir un enfant, donner le bain à une personne âgée ou prendre soin de personnes malades ou handicapées.
- **Le travail bénévole non rémunéré**⁵ comme les activités religieuses ou communautaires.

Le travail de soins rémunéré⁶ : Les soins directs aux personnes effectués au sein d'un ménage ou d'une institution contre rémunération ou profit. Le travail de soins rémunéré couvre à la fois les sphères publiques et privées, et est fourni dans une variété de contextes, à la fois dans les économies formelles et informelles. Le travail de soins est une source importante de travail pour les femmes dans le monde.

Boîte à outils sur le travail de soins non rémunéré et rémunéré : ODD 5.4

- Objectif de développement durable 5 - cible 5.4 : « Faire une place aux soins et travaux domestiques non rémunérés et les valoriser, par l'apport de services publics, d'infrastructures et de politiques de protection sociale et la promotion du partage des responsabilités dans le ménage et la famille, en fonction du contexte national ».

Accords régionaux : Agenda 2063 de l'Union africaine

- Objectif 17 : pleine égalité des sexes dans toutes les sphères de la vie, « renforcer le rôle des femmes africaines en garantissant l'égalité et la parité entre les sexes dans toutes les sphères de la vie (politique, économique et sociale) ; éliminer toutes les formes de discrimination et de violence à l'égard des femmes et des filles ».

Les soins non rémunérés dans le Plan National de Développement du Mali

- **Le Cadre stratégique pour la relance économique et le développement durable du Mali (CREDD 2019-2023)** s'articule autour de cinq axes, dont le développement du capital humain et l'inclusion sociale. Cet axe vise dans son Objectif global 5.4 à « créer les conditions de l'autonomisation de la femme, de l'enfant et de la famille ».
- Objectif spécifique 5.4.1 : Renforcer la participation des femmes et des jeunes dans les activités socio-économiques. « Une volonté politique et une intense concertation seront nécessaires pour concevoir et appliquer des politiques intégrant une approche soucieuse de l'égalité des sexes au sein des administrations du travail et dans les plans consacrés à l'emploi aux niveaux local et national, offrir aux femmes qui travaillent, protection sociale et sécurité du revenu, et reconnaître la place qu'occupent les soins et travaux domestiques non rémunérés, en réduire l'importance et mieux en répartir la charge, afin que sur le plan économique, les femmes puissent se voir offrir les mêmes chances et parvenir aux mêmes réalisations que les hommes ».

MÉTHODOLOGIE

La méthodologie adoptée dans cette étude est celle des Comptes nationaux de transfert de temps (« National Time Transfer Accounts » ou NTTA⁷). Cette méthodologie fournit une analyse spécifique par âge et par sexe des comportements de production et de consommation du temps de travail de soins non rémunéré. Le temps passé à effectuer des activités de soins non rémunérées est considéré comme de la production. L'usage des biens et services produits est la consommation. Lorsqu'une ou plusieurs autres personnes consomment du temps de travail domestique produit par un membre du ménage, on parle de transfert de temps. En effet, le temps produit ne peut être stocké et doit être nécessairement entièrement consommé au cours de la période considérée.

Les données utilisées pour construire les profils sont issues de la base de données du module « utilisation du temps » de l'enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages (INSTAT ; 2018 - 2019)⁸. Au total, cinq catégories de travail de soins non rémunéré sont couvertes par l'étude : i) les travaux ménagers, ii) les courses, iii) la recherche de bois, iv) la recherche d'eau et v) les soins aux personnes (garde d'enfants et soins aux personnes âgées). Afin de valoriser le temps passé par catégorie en termes monétaires, une valeur salariale (salaire horaire moyen au taux du généraliste) a été imputée à chaque catégorie. Les gains horaires en FCFA⁹ par catégorie ont été estimés à partir des données des enquêtes sur les ménages et l'emploi.



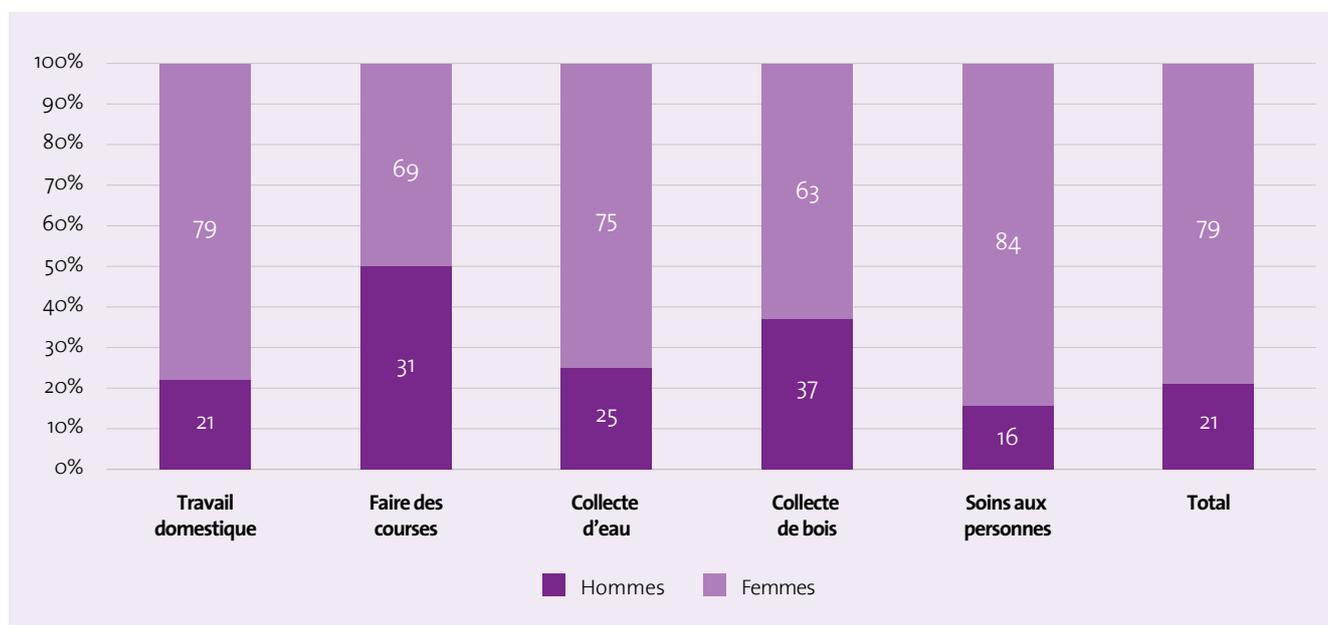
LES TRAVAUX DOMESTIQUES ET DE SOINS NON RÉMUNÉRÉS

Au Mali, les femmes contribuent à près de 80 % de la production totale de ce temps de soins et de travail domestique non rémunéré : au cours de leur vie, **les femmes consacrent en moyenne près de 4 fois plus de temps aux travaux domestiques et soins non rémunérés que les hommes** (les femmes produisent 21,6 heures de temps de travail de soins par semaine contre 5,7 heures pour les hommes). Tout au long de leur vie, les femmes peuvent y passer jusqu'à 24,7 heures par semaine (vers l'âge de 26 ans), tandis que les hommes peuvent y consacrer jusqu'à 6 heures par semaine (vers l'âge de 16 ans). Quel que soit le type de travaux domestiques et soins non rémunérés, les femmes passent plus de temps à s'occuper des autres et à effectuer des tâches ménagères, tandis que les hommes passent plus de temps à faire les courses et à ramasser du bois (graphique 1). Cependant, même dans ces deux catégories, les femmes ont une contribution significativement plus importante.

La répartition intergénérationnelle des travaux domestiques et soins non rémunérés: le modèle de forte contribution des

femmes aux activités domestiques et de soins personnels non rémunérés se poursuit tout au long de leur vie et dès leur plus jeune âge. En ce qui concerne les jeunes en particulier, les filles produisent près de trois (3) fois plus de temps de travail domestique et de soins que les garçons. Le temps consacré par les femmes à la production des soins personnels varie entre 0,6 heures (un peu plus d'une demi-heure) par semaine pour la fille de 5 ans et 5,7 heures par semaine pour la femme de 33 ans. À partir de 34 ans, la participation des femmes au travail de soins non rémunéré baisse rapidement, signe d'un transfert des responsabilités aux membres plus jeunes (en particulier les filles) du ménage. Cela a des implications importantes pour l'accès des filles à l'école et l'accumulation globale de capital humain tout au long de leur vie. Les données de l'UNESCO indiquent qu'en 2018, seules 37 % des filles étaient inscrites à l'école secondaire, contre 44 % des garçons. Cela a des répercussions à vie : moins d'un tiers des femmes peuvent lire une phrase simple, contre près de 80 % des hommes¹⁰.

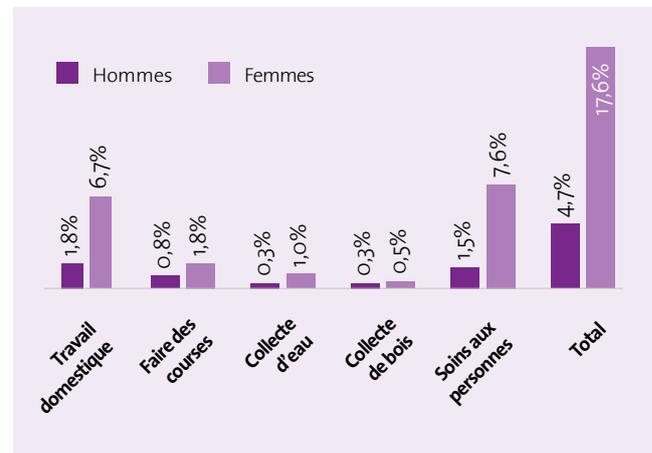
GRAPHIQUE 1
Contribution par sexe par catégorie, en % du total



Source : Observatoire National du Dividende Démographique Mali, 2022

Les travaux domestiques et soins non rémunérés pourraient contribuer de manière significative au PIB : pour donner un aperçu de la façon dont les travaux domestiques et soins non rémunérés contribuent au bien-être et au PIB, dans l'étude, un salaire horaire a été imputé à chacune des catégories. Les résultats révèlent qu'en 2019, le temps de travail de soins non rémunéré produit par un homme atteint en moyenne 55 958 FCFA (95,51 USD) contre 168 846 FCFA (288,18 USD) pour les femmes par semaine. S'ils étaient pris en compte, les travaux domestiques et soins non rémunérés produits représenteraient 22,3 % du PIB en 2019, la contribution des femmes étant de 17,6 % du PIB. En valeur monétaire, celle-ci est estimée à 2 110,4 milliards FCFA (3,6 milliards USD) pour 2019¹¹. Par catégorie de travail de soins non rémunéré, les soins directs aux personnes (la garde d'enfants, les soins aux personnes âgées, les soins aux membres malades de la famille et aux membres vivant avec un handicap) effectués par les femmes sont estimés représenter environ 7,6 % du PIB et les travaux ménagers 6,7 % (graphique 2). Ces secteurs constituent d'importantes niches pour la création d'emplois et donc la génération de revenus et l'autonomisation économique.

GRAPHIQUE 2
Contribution en % du PIB par catégorie



Source : Observatoire National du Dividende Démographique Mali, 2022

ENCADRÉ 1

LES TRAVAUX DOMESTIQUES ET SOINS NON RÉMUNÉRÉS AU MALI : L'HISTOIRE DE DEUX PERSONNES

À quoi ressemble une semaine de travail de soins non rémunéré pour une femme et un homme au Mali dans leur vie quotidienne ? Faites la connaissance de Mariama et d'Amadou, 32 ans.

Le temps consacré au travail de soins non rémunéré			
	Mariama		Amadou
Le travail domestique	12 h 45 min		2h 34 min
Faire des courses	2 h 40 min		1 h 9 min
La collecte de l'eau	2h 14 min		24 min
La collecte du bois	1 h 10 min		33 min
Les soins aux personnes (garde d'enfants et soins aux personnes âgées)	5 h 37 min		58 min
TOTAL	24 h 26 min		5 h 38 min

Le tableau montre que Mariama consacre significativement plus de temps aux activités de soins et travail domestique non rémunérés (tâches ménagères et soins aux personnes) qu'Amadou. Le temps consacré aux travaux domestiques et soins non rémunérés pourrait diminuer dans quelques années pour Mariama lorsqu'elle transférera des tâches aux membres les plus jeunes (en particulier les jeunes filles) du ménage, mais tout au long de sa vie, jusqu'à l'âge de 65 ans, son niveau de production restera bien au-dessus de son niveau de consommation.

RECOMMANDATIONS POLITIQUES

Au Mali, les femmes et les filles consacrent de longues heures aux travaux domestiques et soins non rémunérés. Cela peut limiter leur participation au marché du travail et être un facteur limitant leur accès à la vie active et aux études. L'autonomisation économique des femmes est au cœur des politiques nationales au Mali (par exemple, le Plan national de développement du Mali (CREDD), le prochain Plan décennal de développement pour l'autonomisation de la femme, de l'enfant et de la famille (PDDAFEF 2020-2029). Des mesures visant à reconnaître, réduire et redistribuer les travaux domestiques et soins non rémunérés, comme celles présentées ci-après, contribueraient à améliorer les actions du gouvernement pour promouvoir l'autonomisation économique des femmes dans le pays.

Reconnaître

- Renforcer la capacité institutionnelle des acteurs (institutions étatiques, partenaires au développement, associations de la société civile, associations de femmes, secteur privé, etc.) à reconnaître et valoriser le travail domestique non rémunéré à travers des sessions de formation.
- Développer des recherches nationales et locales fondées sur des données probantes sur l'impact des travaux domestiques et soins non rémunérés sur les résultats de développement au Mali.
- Investir dans le renforcement des capacités de l'Observatoire National du Dividende Démographique (ONDD) et de l'Institut National de la Statistique (INSTAT) pour mener des enquêtes régulières, notamment des enquêtes sur l'utilisation du temps, afin de mieux comprendre l'utilisation du temps ventilé aux niveaux urbain et rural, également sur une plus longue période.
- Intégrer des mesures pour répondre aux besoins de soins non rémunérés des femmes et des filles dans la mise en œuvre du « Plan décennal de développement pour l'autonomisation de la femme, de l'enfant et de la famille (PDDAFEF 2020-2029) ».

Redistribuer

Pour parvenir à un changement durable, une répartition équilibrée du travail domestique non rémunéré doit être réalisée entre les femmes et les hommes, et entre la famille et l'État. Il est donc recommandé :

- De travailler avec les hommes et les garçons, y compris les dirigeants religieux, culturels, locaux et politiques pour engager un dialogue afin de changer les normes sociales et les stéréotypes discriminatoires qui perpétuent la division inégale du travail à la maison et pour promouvoir une masculinité positive.
- D'améliorer les politiques de congé de paternité existantes (actuellement à 3 jours).

Réduire

- Développer les infrastructures d'eau et d'énergie pour réduire le temps consacré aux travaux domestiques et libérer du temps pour des activités éducatives, de loisirs ou génératrices de revenus.
- Élargir l'accès à des structures d'accueil (de qualité) et abordables pour les enfants de moins de 3 ans.
- Étendre les mécanismes de protection sociale pour les rendre plus inclusifs et reconnaître les risques liés au genre tout au long du cycle de vie, y compris les risques pour les femmes associés aux responsabilités de soins non rémunérés.
- Soutenir la transition des services de soins non rémunérés vers des services de soins rémunérés en développant l'emploi dans le secteur des soins (soins aux enfants et aux personnes âgées, travaux ménagers), y compris par le biais de l'entrepreneuriat et des entreprises dirigées par des femmes, en particulier dans les zones urbaines.



ENCADRÉ 2

Exemples de systèmes de soins complets qui suivent l'approche 3R (reconnaître, réduire et redistribuer)

Plan national de soins de Cabo Verde

Selon la dernière enquête sur l'emploi du temps de Cabo Verde (2012), les femmes consacrent 1,7 fois plus de temps aux travaux domestiques et soins non rémunérés que les hommes (63 heures contre 38 heures par semaine), la fréquence et l'intensité de la participation des femmes aux travaux domestiques et soins non rémunérés augmentant régulièrement à partir de l'adolescence et tout au long de leur cycle de vie.

En 2017, le Cabo Verde a approuvé son premier plan national de soins. Le plan de soins comprend la garde d'enfants et les soins de longue durée, la création d'un réseau national de services de soins et la promotion de politiques visant à encourager la redistribution du travail de soins non rémunéré. Les actions mises en œuvre dans le cadre du plan comprennent le renforcement des capacités des aidants familiaux d'enfants et de personnes âgées dépendantes, la création d'un réseau municipal de crèches, en vue d'atteindre la couverture universelle, et l'extension du réseau actuel de services et de centres de soins pour les personnes âgées et les personnes vivant avec un handicap. Le Plan de soins a conduit à l'institutionnalisation d'un système national de soins au Cabo Verde, une expérience pionnière dans la région. Le Système représente une étape majeure et une réalisation en termes de politiques sociales axées sur le genre et se traduit par une contribution significative à la protection et à la promotion des droits des personnes dépendantes et de leurs aidants, dont la grande majorité sont des femmes.

La garde d'enfants soutenue par l'employeur dans l'agro-industrie au Rwanda

Le secteur du thé est l'un des plus gros employeurs du Rwanda, avec du thé cultivé dans 11 des 30 districts. Les femmes âgées de 18 à 35 ans représentent 50 à 70 % de la main-d'œuvre typique de la cueillette de thé dans les plantations. Ces employées qui sont ou deviendront très probablement mères, assument la responsabilité principale de la garde d'enfants et doivent mettre en place des dispositifs qui concilient leurs tâches de garde d'enfants avec celles du lieu de travail. Par conséquent, la garde d'enfants est devenue une préoccupation commerciale où son absence empêche les mères de consacrer leurs heures au travail de manière complète, cohérente et fiable. En réponse à cela, les entreprises ont commencé à mettre en place des structures de garde d'enfants soutenues par l'employeur. Il s'agit pour la plupart de garderies ou de crèches dans les locaux de l'entreprise ou sur le lieu de travail, enregistrées par les autorités locales et gérées soit par des travailleurs formés, soit par des prestataires externes. Les parents ne paient que quelques dollars par mois pour couvrir les frais de nourriture. Là où les crèches ont initialement commencé comme une initiative de responsabilité sociale des entreprises, **il est devenu évident que la fourniture de services de garde d'enfants fait une énorme différence pour les résultats des entreprises grâce à une productivité accrue.** La baisse de l'absentéisme des travailleuses et travailleurs accroît la productivité, ce qui compense le coût de l'investissement lié à la création d'une garderie et au paiement de ses frais de fonctionnement.



Photo : ONU Femmes Mali

Notes

- 1 L'Observatoire National du Dividende Démographique au Mali, 'La mesure et la valorisation du travail domestique non rémunéré au Mali', publié en 2022.
- 2 UN DESA, The World's Women 2020: Trends and Statistics
- 3 Note: La note politique suit la définition du travail de soins non rémunéré et du travail domestique utilisée dans l'étude de l'ONDD.
- 4 ONU Femmes, A toolkit on paid and unpaid care work, from 3Rs to 5Rs, 2022.
ONU Femmes, Le COVID-19 et l'économie du soin : action immédiate et transformation structurelle en vue d'une relance sensible au genre, Document de politique, 2020.
- 5 ibid
- 6 ibid
- 7 Voir l'Initiative Counting Women Works. <https://www.countingwomenswork.org/>
- 8 Enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages 2018-2019 (EHCVM) », Institut National de la Statistique du Mali (INSTAT).
- 9 Le FCFA (XOF) est la monnaie de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo).
- 10 UNESCO, 2021, Mali : Investir dans l'égalité des genres, c'est investir dans l'avenir <https://www.iiep.unesco.org/fr/mali-investir-dans-legalite-des-genres-cest-investir-dans-lavenir-13689>
- 11 Le taux de change appliqué est 1 USD = 585,91. Il s'agissait du taux de change officiel pour la période moyenne en 2019 au Mali utilisé par le Fonds monétaire international, International Financial Statistics. Données consultées à partir de la Banque mondiale : Official exchange rate (LCU per US\$, period average) - Mali | Data (worldbank.org)